



## LES USAGERS DU TRAIN DANS LES ALPES

Monsieur Alain KRAKOVITCH  
Directeur de SNCF Voyages

Annecey, lundi 25 octobre 2021

Le Président

[claude.brasier@ardsl.org](mailto:claude.brasier@ardsl.org) / + 33 6 62 21 30 69

Objet : Desserte de la ligne TGV Paris – Annecey au SA 2022.

Monsieur le Président,

L'Association Rail Dauphiné Savoie Léman se bat depuis des années pour une meilleure desserte ferroviaire en Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme et en Suisse romande. Malheureusement, l'offre sur la ligne Paris – Annecey a connu un déclin certain ces dernières années avec une réduction d'offre estivale, puis une diminution d'offre de 7 à 5 AR en JOB. Puis avec la crise sanitaire, l'offre a été réduite à 4 AR.

La question de la desserte Paris – Annecey a été brièvement évoquée lors du congrès de la FNAUT, début octobre à Annecey. Nous vous remercions pour cet échange. Nous souhaitons poursuivre cet échange en développant la position de l'ARDSL sur le devenir de la ligne Paris – Annecey.

Nous constatons certaines évolutions qui vont dans le bon sens avec le SA 2022, pour autant l'offre Paris – Annecey reste trop réduite en fréquence. Nous demandons à SNCF Voyages de rétablir au plus vite le 5<sup>ème</sup> AR Paris – Annecey et de renoncer aux réductions d'offre le dimanche.

### 1) La desserte systématique de Chambéry

L'ARDSL approuve le choix nouveau au SA 2022 d'une desserte systématique de Chambéry pour tous les TGV Paris – Annecey. Plus aucun TGV Paris – Annecey ne passera le long du lac Bourget pour relier Mâcon TGV à Aix-les-Bains, sans arrêt commercial à Bourg-en-Bresse, puisque depuis quelques années Lyria assure la desserte exclusive de Bourg-en-Bresse afin de pouvoir mieux rentabiliser la desserte Lyria Paris – Genève (8 AR quotidiens cadencés aux 2h, hors crise sanitaire). La desserte systématique de Chambéry (5 AR au de 3 AR) va contribuer inévitablement à un meilleur remplissage des TGV Paris – Annecey et à un effet réseau avec les correspondances TER pour les vallées de la Tarentaise, de la Maurienne et du Grésivaudan. Ainsi la ligne TGV Paris – Annecey, devient la ligne TGV des Pays de Savoie en desservant systématiquement Chambéry, Aix-les-Bains et Annecey.

Cela améliore grandement la desserte de Chambéry le soir au départ de la capitale. En effet jusqu'ici les TGV partant de Paris à 16h44 et 18h41 n'étaient pas quotidiens et ne circulaient pas toute l'année. Ainsi en été le dernier TGV pour Chambéry partait de Paris à 14h41 (TGV 9249 pour Milan) du lundi au jeudi et même à 12h46 (à quelques dates lors de travaux en Maurienne avec arrêt du trafic TGV Italia).

Nous approuvons cette desserte systématique de Chambéry, même si cela modifie des horaires « historiques » de desserte d'Annecy, comme le départ de mi-journée repoussé de 12h32 à 13h32.

## 2) Une amplitude de desserte augmentée

L'ARDSL approuve le choix nouveau au SA 2022 d'une amplitude de desserte augmentée sur la ligne Paris – Annecy.

Le 1<sup>er</sup> TGV partant de la capitale à 6h47 du lundi au samedi (au lieu de 7h48 du lundi au vendredi et 9h46 le samedi), cela permet une arrivée à Annecy dès 10h28 (au lieu de 11h28 du lundi au vendredi et de seulement 13h28 le samedi). C'est une évolution appréciable tant pour la clientèle professionnelle, que pour la clientèle loisirs qui pourra profiter d'un week-end allongé à Annecy, son lac et ses montagnes. Les voyageurs à destination du reste du Département de la Haute-Savoie pourront même poursuivre leur trajet avec le Léman Express L2 quotidien de 10h44.

Le dernier TGV quittera Annecy à 19h32 tous les jours et toute l'année. Cela permet aux voyageurs de profiter plus longtemps d'une journée, d'un week-end ou d'un séjour en Haute-Savoie. Ce TGV bénéficiera en effet de la correspondance du Léman Express L2 quotidien arrivant à 19h16 à Annecy. C'est une évolution considérable par rapport à la situation en vigueur jusqu'ici avec des derniers départs d'Annecy :

- Dès 14h32 le samedi (hors hiver)
- Dès 17h32 le samedi (en hiver) et le vendredi
- A 18h32 du dimanche au jeudi.

La mise en place d'un dernier départ de la capitale à 18h43 l'été est aussi appréciable. Les habitants de Pays de Savoie pourront désormais compter sur un dernier TGV à 18h43 toute l'année, alors qu'il fallait se rabattre sur le 17h46 du lundi au vendredi en été qui ne dessert que Aix et Annecy ou pour regagner Chambéry subir un détour, une correspondance à Lyon Part-Dieu et un trajet rallongé.

L'ARDSL prend note d'un choix de SNCF de revenir à un départ d'Annecy à 5h32 (au lieu de 6h32) pour le 1<sup>er</sup> TGV les vendredis et samedis et l'été du lundi au samedi. Cela a l'avantage de favoriser la lisibilité de la desserte toute l'année et de permettre une arrivée à Paris à 9h13 du lundi au samedi y compris l'été.

L'ARDSL applaudit le choix de desservir Annecy sur le TGV 6953 le vendredi soir. Jusqu'ici ce TGV était limité à Chambéry. Ainsi Annecy bénéficiera d'un dernier départ de Paris le vendredi à 19h52 (au lieu de 18h41 actuellement).

## 3) Le décalage du départ d'Annecy de 14h32 à 15h33

L'ARDSL approuve le décalage du départ d'Annecy de 14h32 à 15h33. Annecy retrouve ainsi son départ « historique » du milieu d'après-midi à 15h33. Le sillon de 15h33 est un sillon catalogue Annecy – Paris, avec un temps de parcours performant – 3h39 contrairement à l'actuel TGV 6976/7, qui permet 4h14 pour relier Annecy à Paris avec un double passage à Aix !

## 4) La refonte de l'offre Paris – Annecy en pointe du soir

L'offre Paris – Annecy comporte actuellement des départs de Paris à 17h46 et 18h41 du lundi au jeudi. Le TGV de 17h46 ne dessert pas Chambéry. Il y a donc un intervalle de 5h sans TGV entre 12h46 et 17h46 pour Aix et Chambéry. L'ARDSL approuve donc la décision de SNCF Voyages de proposer au SA 2022 des départs à 16h47 et 18h43, avec desserte systématique de Chambéry et donc une réduction à 4h de l'intervalle sans TGV pour Aix et Annecy.

Concernant la pointe hebdomadaire du vendredi soir, il y a actuellement 4 TGV entre Paris et les Pays de Savoie avec successivement : le 16h44, le 17h46 (sans passage à Chambéry), le 18h41 et le 20h30 (TGV 6953 desservant uniquement Aix et Chambéry). Au SA 2022, la desserte est réduite à 3 fréquences : 16h47, 18h43 et 19h52 avec la desserte systématique de Chambéry, Aix et Annecy. L'absence du TGV de 17h46 diminue la fréquence existante pour la pointe hebdomadaire entre Paris et les Pays de Savoie. Cette situation interpelle l'ARDSL et nous fait craindre une diminution de

la capacité totale offerte sur l'axe Paris – Pays de Savoie le vendredi soir. Nous demandons la mise en UM du TGV 6946/7 partant de Paris à 16h47 le vendredi soir ou le maintien du TGV de 17h46.

### 5) Le maintien d'une réduction d'offre estivale au SA 2022

L'ARDSL invite SNCF Voyages à ne plus réduire son offre en été sur la ligne Paris – Annecy. Les Pays de Savoie sont une destination touristique uniquement en hiver avec les stations de ski, mais aussi l'été avec les lacs et la montagne. La fréquentation touristique en été de la Savoie et de la Haute-Savoie est plus importante qu'au printemps ou qu'en automne. Or l'offre TGV est réduite uniquement sur l'été. Nous considérons qu'il s'agit d'une erreur stratégique. Nous vous demandons donc d'assurer les 5 allers-retours Paris – Annecy, y compris l'été. Or le sillon de 13h32 au départ d'Annecy n'a pas été commandé en été, même du vendredi au dimanche, créant une période de 6h sans desserte en journée au départ des Pays de Savoie (entre 9h32 et 15h33 au départ d'Annecy).

### 6) Le maintien de réductions d'offre COVID-19 sur la ligne Paris – Annecy au SA 2022

Déjà sans la crise sanitaire, le nombre de fréquences TGV pour Annecy, Aix-les-Bains et Chambéry est plus faible que pour Bourg-en-Bresse, Grenoble ou Valence TGV. Les réductions d'offre sur la ligne Paris – Annecy à seulement 4 allers ou 4 retours certains jours nuisent à la bonne desserte TGV des Pays de Savoie. Cela provoque des trous de desserte très conséquents en journée au départ de la capitale ou au départ d'Annecy.

Nous notons déjà l'offre TGV Italia Paris – Milan (3 AR) a déjà été rétablie à 100%, idem pour la desserte TGV Lyria Paris – Lausanne via Vallorbe (3 AR) ou encore la desserte TGV Paris – Saint-Etienne (4 AR du lundi au samedi et 3 AR le dimanche). Nous avons observé que la desserte TGV Lyria Paris – Genève sera assurée cet hiver à 100% le vendredi (8 AR) et à 88% du lundi au jeudi (7 AR sur 8). Nous constatons que la ligne TGV Paris – Grenoble sera assurée cet hiver à 75% (6 AR) du mardi au jeudi.

Pour la ligne TGV Paris – Annecy nous notons pour l'hiver 2021-2022 le maintien d'une offre réduite à 80% les mardis et mercredis (4 AR sur 5), à 90% les lundis et jeudis (4,5 AR) et l'introduction d'une offre réduite le dimanche.

Nous ne comprenons donc pas le maintien d'une offre réduite sur la ligne à 4 AR TGV Paris – Annecy, alors que les lignes TGV voisines ont retrouvé une offre assurée à 100% ou bénéficient à nouveau de 6 ou 7 AR par jour, y compris du lundi au jeudi.

**L'ARDSL demande à SNCF Voyages de lever les réductions d'offre liées à la crise sanitaire sur la ligne Paris – Annecy dès le démarrage du SA 2022.**

Les suppressions sur la ligne Paris – Annecy pour le service 2022 touchent :

- **Le départ d'Annecy à 13h32 du mardi au jeudi et nouveauté du SA 2022 le dimanche !** Sa suppression entraîne une période de 6h sans TGV au départ des Pays de Savoie (entre 9h32 et 15h33 au départ d'Annecy). Ce TGV est loin d'être le moins fréquenté au départ d'Annecy. L'ARDSL refuse la suppression de ce TGV le dimanche. A ce jour, il est maintenu uniquement du 19 décembre au 2 janvier. Nous demandons la mise en circulation et à la vente de ce TGV tous les dimanches toute l'année dès le 12 décembre.
- **Le départ de Paris à 10h47 du lundi au mercredi.** Sa suppression entraîne une période de 6h sans TGV entre Paris et les Pays de Savoie entre 6h47 et 12h47.
- **Le dimanche le départ de Paris à 10h47.** SNCF a prévu de réduire de 5 à 3 le nombre de TGV au départ de Paris pour Annecy. C'est une mesure totalement inacceptable pour l'ARDSL. Le 1<sup>er</sup> TGV au départ de Paris pour Annecy au SA 2022 est déjà retardé de 9h46 à 10h47 (afin de passer par Chambéry). Mais il est également supprimé sauf les dimanches des vacances de Noël (du 19 décembre au 2 janvier). Nous demandons la mise en circulation et à la vente de ce TGV tous les dimanches toute l'année dès le 12 décembre. Sans ce TGV, le 1<sup>er</sup> départ dominical pour Annecy est repoussé à 12h47 (au lieu de 9h46 actuellement) !

- **Le départ de Paris à 18h43 le samedi.** Sa non circulation fait que le dernier TGV pour les Pays de Savoie quitte la capitale dès 16h47 le samedi, ce qui est beaucoup plutôt que la plupart des autres lignes TGV en France (le 18h18 pour Genève circule le samedi, tout comme le 18h43 pour Grenoble). Le 18h43 pour Annecy pourrait être mis en circulation le samedi, comme du lundi au vendredi, avec un couplage économique avec le 18h43 pour Grenoble jusqu'à Saint-Exupéry.

Plusieurs arguments à cette demande :

- **L'activité événementielle, les congrès et les salons reprennent normalement en Pays de Savoie.** Après les différents confinements, on observe que les professionnels ne souhaitent pas manquer ces rendez-vous, qui constituent des retrouvailles en présentiel. Il est donc indispensable que l'activité TGV retrouve une offre complète pour faciliter le déplacement des professionnels franciliens en Savoie et en Haute-Savoie. Le maintien de la suppression des TGV partant et arrivant en Pays de Savoie en début d'après-midi ne va pas dans ce sens.
- **La reprise du fonctionnement des remontées mécaniques va entraîner un surplus de clientèle profitable à un meilleur remplissage des TGV Paris – Annecy.** L'hiver est une saison très importante pour la ligne Paris – Annecy avec la desserte des plus grandes destinations de sports d'hiver en France (Maurienne, Vanoise, Tarentaise, Beaufortain, Aravis, Mont-Blanc, Portes du Soleil et Grand Massif).
- **La ligne Paris – Annecy dessert les Pays de Savoie, l'un des territoires de France, le plus dynamique sur le plan démographique** et qui reste très dynamique sur le plan économique malgré le choc de la crise sanitaire.
- **La reprise des grands événements populaires en Pays de Savoie,** qui attirent une clientèle francilienne. Nous pouvons citer un premier exemple avec la Coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand, dont Annecy est la gare SNCF la plus proche, qui va attirer en Haute-Savoie 80 000 personnes du jeudi 16 au dimanche 19 décembre 2021. La popularité grandissante du biathlon en France va amener un public record bien au-delà des Alpes, avec une clientèle qui va vouloir se rendre notamment depuis Paris au Grand-Bornand entre le lundi 13 et le dimanche 19 décembre. Courchevel organise mardi 21 décembre une épreuve comptant pour la coupe du monde de ski alpin (géant dames). Autre grand événement à Courchevel et Méribel, les finales de la coupe du monde de ski alpin du mercredi 16 au dimanche 20 mars 2022.
- **La desserte TER est adaptée à l'offre TGV normale.** La Région Auvergne Rhône-Alpes a accepté d'adapter l'offre TER entre Chambéry, Modane et Bourg-Saint-Maurice (décaencement) pour assurer du lundi au vendredi en journée les correspondances avec les nouveaux horaires des TGV desservant Chambéry. Il serait dommage que ces TER ne puissent pas être alimentés par la clientèle parisienne, en raison du maintien d'une desserte TGV réduite en journée du lundi au jeudi. *Les TER 883321 (Chambéry 13h51 – Modane 15h15) et 883117 (Chambéry 13h55 – Bourg-Saint-Maurice 15h40) sont idéalement positionnés en correspondance avec le TGV 6939 (Paris 10h47 – Chambéry 13h39), qui n'est pas prévu à la circulation du lundi au mercredi. Les TER 883372 (Modane 11h58 – Chambéry 13h25) et 883174 (Bourg-Saint-Maurice 12h18 – Chambéry 14h08) sont positionnés en correspondance avec le TGV 6974 (Chambéry 14h22 – Paris 17h17), qui n'est pas prévu à la circulation du mardi au jeudi.*
- **La réduction de 5 à 4 allers-retours de la desserte Paris – Annecy entraîne des creux d'offre considérables au départ d'Annecy et de Paris.** Nous déplorons l'absence de départ de la capitale entre 6h47 et 12h47 du lundi au mercredi et entre 9h32 et 15h33 au départ d'Annecy du mardi au jeudi. Une absence de desserte pendant 6h nuit considérablement à l'attractivité de la ligne TGV Paris – Annecy.
- **L'offre TGV de la ligne Paris – Annecy ne doit pas être plus réduite que les autres lignes TGV.** Les réductions d'offre liées à la crise sanitaire sont levées ou plus limitées sur les autres lignes TGV (ou concentrées sur les extrémités de journée comme sur Paris – Grenoble ou Paris – Genève). Réduire de 5 à 4 AR la ligne TGV Paris - Annecy, c'est supprimer 20% de l'offre et de la capacité, ce qui est considérable.
- **Il est possible d'augmenter la part de marché du TGV dans les déplacements entre la capitale et les Pays de Savoie,** en récupérant des usagers actuels des autoroutes et en accompagnant une évolution des modes de transports de la route vers le rail (en raison de l'augmentation des prix des carburants et de la prise en compte des

avantages environnementaux du train). En plus la ligne TGV Paris – Annecy ne subit pas la concurrence d'une offre aérienne, contrairement à la ligne TGV Paris – Genève, où malgré tout Lyria va assurer 7 AR sur 8 en JOB au SA 2022.

- **Le calendrier particulier des fêtes de fin d'année** avec des jours fériés les samedis (Noël et Nouvel An) va entraîner un surcroît de déplacements en milieu de semaine avec des départs ou des retours plus importants les mardis, mercredis et jeudis.

Pour résumer, Monsieur le Directeur, nous vous demandons de revoir avec bienveillance la desserte TGV Paris - Annecy que nous jugeons trop faible :

- **L'été** avec seulement 4 TGV au départ d'Annecy et aucun entre 9h32 et 15h33.
- **Le dimanche** avec seulement 3 TGV au départ de Paris (aucun départ avant 12h47) et 4 TGV au départ d'Annecy (aucun entre 9h32 et 15h33), sauf du 19 décembre au 2 janvier.
- **Du lundi au jeudi**, avec le maintien des réductions d'offre liées à la crise sanitaire, qui se traduisent au SA 2022 par une desserte réduite à 4 TGV au départ de Paris du lundi au mercredi (aucun départ entre 6h47 et 12h47) et au départ d'Annecy du mardi au jeudi (aucun départ entre 9h32 et 15h33).

Nous pensons que les autres évolutions de desserte que nous approuvons vont permettre d'améliorer la fréquentation et l'équilibre économique de la ligne Paris – Annecy. Il est désormais indispensable d'assurer les 5 AR toute l'année. Nous comptons sur votre action, Monsieur le Directeur, pour relancer la ligne Paris – Annecy.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Claude BRASIER,

Président de l'ARDSL.

Copies :

- M. Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- M. Martial SADDIER, Président du CD74.
- M. Hervé GAYMARD, Président du CD73.
- Mme Frédérique LARDET, Présidente du Grand Annecy, Députée de Haute-Savoie.
- M. Philippe GAMEN, Président du Grand Chambéry.
- M. Renaud BERETTI, Président de Grand Lac, Maire d'Aix-les-Bains.
- M. François ASTORG, Maire d'Annecy
- M. Thierry REPENTIN, Maire de Chambéry.
- Les parlementaires de Haute-Savoie et de Savoie.
- M. Guy METRAL, Président de la CCI de Haute-Savoie
- M. Bruno GASTINE, Président de la CCI de Savoie.